

EUROPE – La directive sur la responsabilité environnementale

Par Inf'OGM

Publié le 31/01/2002

L'avant-projet de directive sur la responsabilité environnementale (qui prévoit de faire payer les compagnies pour les dommages causés à l'environnement), ne permettra pas de réduire les risques en matière de pollinisation croisée, a déclaré Greenpeace. Selon Lorenzo Consoli, porte-parole de Greenpeace, ce projet de directive ne permettra pas de poursuivre en justice qui que ce soit "si contamination il y a". La loi, qui doit être amendée ou rejetée par les Etats-membres et le Parlement Européen, devrait être l'objet d'un important lobbying de la part des industries biotechnologiques et des écologistes.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-la-directive-sur-la-responsabilite-environnementale/